

Sujet 7

Objets d'étude : La poésie

Convaincre, persuader et délibérer

TextesA — Victor Hugo [1802-1885], « La Victoire », *Histoire d'un crime*, 4, 1851, 1852.B — Victor Hugo, « Souvenir de la nuit du 4 », *Les Châtiments*, Jersey, 2 décembre 1852.

C — Victor Hugo, Lettre à Hetzel, Jersey, 6 février 1853.

Annexes1. Catherine Salles, *Le Second Empire, 1852/1870*, coll. « Histoire de France illustrée », n° 12, © Librairie Larousse, 1985.2. Guy Rosa, extrait de la chronologie historique, édition des *Châtiments*, Le Livre de Poche, 1973.**Texte A — Victor Hugo, Histoire d'un crime***[Un enfant de sept ans et demi est tué le 4 décembre 1851 par l'armée. Victor Hugo, qui était présent aux côtés des insurgés, raconte...]*

- 1 E.P... s'arrêta devant une maison haute et noire. Il poussa une porte d'allée qui n'était pas fermée, puis une autre porte, et nous entrâmes dans une salle basse, toute paisible, éclairée d'une lampe.
- Cette chambre semblait attenante à une boutique. Au fond, on entrevoyait deux
5 lits côte à côte, un grand et un petit. Il y avait au-dessus du petit lit un portrait de femme, et, au-dessus du portrait, un rameau de buis bénit.
- La lampe était posée sur une cheminée où brûlait un petit feu.
- Près de la lampe, sur une chaise, il y avait une vieille femme, penchée, courbée,
pliée en deux, comme cassée, sur une chose qui était dans l'ombre et qu'elle avait dans
10 les bras. Je m'approchai. Ce qu'elle avait dans les bras, c'était un enfant mort.
- La pauvre femme sanglotait silencieusement.
- E.P..., qui était de la maison, lui toucha l'épaule et lui dit :
- Laissez voir.
- La vieille femme leva la tête, et je vis sur ses genoux un petit garçon, pâle, à demi
15 déshabillé, joli, avec deux trous rouges au front.
- La vieille femme me regarda, mais évidemment elle ne me voyait pas ; elle murmura, se parlant à elle-même :
- Et dire qu'il m'appelait bonne maman ce matin !
- E.P... prit la main de l'enfant, cette main retomba.
- 20 — Sept ans, me dit-il.
- Une cuvette était à terre. On avait lavé le visage de l'enfant ; deux filets de sang sortaient des deux trous.
- Au fond de la chambre, près d'une armoire entrouverte où l'on apercevait du linge, se tenait debout une femme d'une quarantaine d'années, grave, pauvre, propre, assez belle.
- 25 — Une voisine, me dit E.P...
- Il m'expliqua qu'il y avait un médecin dans la maison, que ce médecin était descendu et avait dit : « Rien à faire. »
- L'enfant avait été frappé de deux balles à la tête en traversant la rue « pour se sauver ». On l'avait rapporté à sa grand-mère « qui n'avait que lui ».
- 30 Le portrait de la mère morte était au-dessus du petit lit.

- L'enfant avait les yeux à demi ouverts, et cet inexprimable regard des morts où la perception du réel est remplacée par la vision de l'infini. L'aïeule, à travers ses sanglots, parlait par instants : — Si c'est Dieu possible ! — A-t-on idée ! — Des brigands, quoi ! Elle s'écria :
- 35 — C'est donc ça le gouvernement !
— Oui, lui dis-je.
- Nous achevâmes de déshabiller l'enfant. Il avait une toupie dans sa poche. Sa tête allait et venait d'une épaule à l'autre, je la soutins et je le baisai au front. Versigny et Bancel lui ôtèrent ses bas. La grand-mère eut tout à coup un mouvement.
- 40 — Ne lui faites pas de mal, dit-elle.
Elle prit les deux pieds glacés et blancs dans ses vieilles mains, tâchant de les réchauffer. Quand le pauvre petit corps fut nu, on songea à l'ensevelir. On tira de l'armoire un drap. Alors l'aïeule éclata en pleurs terribles.
Elle cria : — Je veux qu'on me le rende.
- 45 Elle se redressa et nous regarda ; elle se mit à dire des choses farouches, où Bonaparte était mêlé, et Dieu, et son petit, et l'école où il allait, et sa fille qu'elle avait perdue, et nous adressant à nous-mêmes des reproches, livide, hagarde, ayant comme un songe dans ses yeux, et plus fantôme que l'enfant mort.
Puis elle reprit sa tête dans ses mains, posa ses bras croisés sur son enfant, et se
- 50 remit à sangloter.
La femme qui était là vint à moi et, sans dire une parole, m'essuya la bouche avec un mouchoir.
J'avais du sang aux lèvres.
Que faire, hélas ? Nous sortîmes accablés.
- 55 Il était tout à fait nuit. Bancel et Versigny me quittèrent.

Texte B — Victor Hugo, Les Châtiments

[En 1853, Victor Hugo publie Les Châtiments, recueil de poèmes consacré à la dénonciation de celui qu'il considère comme un usurpateur.]

- 1 L'enfant avait reçu deux balles dans la tête.
Le logis était propre, humble, paisible, honnête ;
On voyait un rameau bénit sur un portrait.
Une vieille grand-mère était là qui pleurait.
- 5 Nous le déshabillions en silence. Sa bouche,
Pâle, s'ouvrait ; la mort noyait son œil farouche ;
Ses bras pendants semblaient demander des appuis.
Il avait dans sa poche une toupie en buis.
On pouvait mettre un doigt dans les trous de ses plaies.
- 10 Avez-vous vu saigner la mûre dans les haies ?
Son crâne était ouvert comme un bois qui se fend.
L'aïeule regarda déshabiller l'enfant,
Disant : — Comme il est blanc ! Approchez donc la lampe.
Dieu ! ses pauvres cheveux sont collés sur sa tempe ! —
- 15 Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux.
La nuit était lugubre ; on entendait des coups
De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres.
— Il faut ensevelir l'enfant, dirent les nôtres.
Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en noyer.
- 20 L'aïeule cependant l'approchait du foyer
Comme pour réchauffer ses membres déjà roides.
Hélas ! ce que la mort touche de ses mains froides
Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas !
Elle pencha la tête et lui tira ses bas,
- 25 Et dans ses vieilles mains prit les pieds du cadavre.
— Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre !
Cria-t-elle ; monsieur, il n'avait pas huit ans !

Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents.
Monsieur, quand il fallait que je fisse une lettre,
30 C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se mettre
À tuer les enfants maintenant ? Ah ! mon Dieu !
On est donc des brigands ! Je vous demande un peu,
Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre !
Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être !
35 Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus.
Monsieur, il était bon et doux comme un Jésus.
Moi je suis vieille, il est tout simple que je parte ;
Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte
De me tuer au lieu de tuer mon enfant ! —
40 Elle s'interrompt, les sanglots l'étouffant,
Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'aïeule :
— Que vais-je devenir à présent toute seule ?
Expliquez-moi cela, vous autres, aujourd'hui.
Hélas ! je n'avais plus de sa mère que lui.
45 Pourquoi l'a-t-on tué ? Je veux qu'on me l'explique.
L'enfant n'a pas crié vive la République. —
Nous nous taisions, debout et graves, chapeau bas,
Tremblant devant ce deuil qu'on ne console pas.
Vous ne compreniez point, mère, la politique.
50 Monsieur Napoléon, c'est son nom authentique,
Est pauvre et même prince ; il aime les palais ;
Il lui convient d'avoir des chevaux, des valets,
De l'argent pour son jeu, sa table, son alcôve,
Ses chasses ; par la même occasion, il sauve
55 La famille, l'église et la société ;
Il veut avoir Saint-Cloud, plein de roses l'été,
Où viendront l'adorer les préfets et les maires ;
C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grands-mères,
De leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps,
60 Cousent dans le linceul des enfants de sept ans.

Texte C — Victor Hugo, Lettre à Hetzel

[Dans cet extrait d'une lettre qu'il écrit en réponse à son éditeur Hetzel — lui-même exilé en Belgique —, Victor Hugo précise le rôle que doit jouer, dans Les Châtiments, l'écriture poétique.]

Ce livre-ci sera violent. Ma poésie est honnête mais pas modérée.

J'ajoute que ce n'est pas avec de petits coups qu'on agit sur les masses. J'effaroucherai le bourgeois peut-être, qu'est-ce que cela me fait si je réveille le peuple ? Enfin n'oubliez pas ceci : je veux avoir un jour le droit d'arrêter les représailles, de me mettre en travers des vengeances, d'empêcher, s'il se peut, le sang de couler, et de sauver toutes les têtes, même celle de Louis Bonaparte. Or, ce serait un pauvre titre que des rimes modérées. Dès à présent, comme homme politique, je veux semer dans les cœurs, au milieu de mes paroles indignées, l'idée d'un châtiment autre que le carnage. Ayez mon but présent à l'esprit : clémence implacable.

Annexe 1 — Catherine Salles, Le Second Empire, 1852/1870

Jusqu'en 1860, la France connut un régime autoritaire. Aux pouvoirs considérables que lui reconnaissait la Constitution de 1852, Napoléon III ajouta de nombreuses restrictions des libertés publiques. Le suffrage universel fut limité par d'habiles découpages électoraux et par l'instauration de la candidature officielle. Pour permettre aux électeurs de « faire le bon choix », le gouvernement soutenait ouvertement l'un des candidats, qui recevait l'aide de l'administration locale [...].

La liberté de la presse était profondément compromise. Pour paraître, les journaux devaient avoir obtenu l'autorisation préalable et étaient contraints de faire figurer dans leurs pages les communiqués du gouvernement. Ce fut surtout le système de « l'avertissement », institué par décret en février 1852 sur l'instigation de Persigny et de Rouher, qui pesa lourdement sur la presse française: un journal qui avait reçu un avertissement du préfet était suspendu pour deux mois et, en cas de récidive, disparaissait définitivement. Un tel système de contraintes permit aux seuls journaux gouvernementaux, *Le Moniteur* et *Le Constitutionnel*, de paraître régulièrement. Malgré leur prudence, *Le Siècle* et *La Presse*, de tendances libérales, l'orléaniste *Journal des débats* et l'ultramontain *Univers* de Louis Veuillot connurent en revanche de grandes difficultés de publication.

Dans le pays entier, une administration toute-puissante limitait les libertés fondamentales. Les fonctionnaires, qui devaient prêter serment à la Constitution et à l'empereur, pouvaient être révoqués ou rétrogradés par les ministres. La police exerçait sur tous les citoyens une surveillance rigoureuse, et de simples propos subversifs pouvaient être passibles d'emprisonnement. Les personnages les plus redoutés étaient les préfets, qui jouissaient dans leur département de pouvoirs considérables. Véritables représentants de l'empereur dans leur circonscription, ils surveillaient l'opinion publique, décidaient des élections, dirigeaient la police. Et leur rôle dans la vie mondaine n'était pas moins important, car chaque préfecture était tenue de reproduire à l'échelon local la vie brillante de la Cour.

Annexe 2 — Guy Rosa, extrait de la chronologie historique, édition des *Châtiments*

1851

2 décembre. Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Par affiches, le président¹ annonce qu'il dissout l'Assemblée, proclame l'état de siège et rétablit le suffrage universel. Plusieurs députés et les généraux républicains sont arrêtés. Les députés de droite se réunissent à la mairie du X^e arrondissement, proclament la déchéance de Louis-Napoléon, puis sont arrêtés. Les députés de gauche appellent à la lutte armée et forment un Comité de résistance clandestin. La police ne trouve pas Victor Hugo à son domicile.

3 décembre. Hugo et les autres membres du comité, malgré la passivité évidente du peuple parisien que l'Assemblée a combattu en juin 1848 et qu'elle n'a cessé de décevoir, poursuivent la résistance. Le peuple élève quelques barricades. Hugo multiplie les proclamations.

4 décembre. Saint-Arnaud, commandant, et Magnan, ministre de la Guerre, font donner l'assaut aux barricades. Dans l'après-midi, la troupe mitraille la foule des promeneurs et des curieux sur les boulevards Montmartre et Poissonnière. Les exécutions sommaires commencent à Paris et dans le reste de la France.

11 décembre. Avec le passeport d'un camarade, Lanvin, V. Hugo part pour Bruxelles.

14 décembre. V. Hugo commence la rédaction de ce qui sera l'*Histoire d'un crime*.

21 décembre. Un référendum ratifie le coup d'État.

1852

9 janvier. Décret expulsant du territoire V. Hugo et soixante-cinq autres représentants.

17 janvier. V. Hugo écrit qu'il a rencontré Hetzel, éditeur comme lui proscrit. Il songe à « construire une citadelle d'écrivains et de libraires d'où nous bombarderons le Bonaparte ».

14 juin. V. Hugo abandonne l'*Histoire d'un crime*.

31 juillet. V. Hugo quitte Bruxelles pour Jersey, via Anvers et Londres.

22 octobre. La rédaction des *Châtiments* commence, ininterrompue jusqu'en juin 1853.

1853

21 novembre. Publication des *Châtiments* à Bruxelles.

1. Louis-Napoléon avait été élu en 1849 président de la République.

Écriture

I. Après avoir lu les textes qui vous sont proposés et pris connaissance des annexes 1 et 2, vous répondrez à la question suivante (4 points) :

Que dénonce Victor Hugo dans les textes A et B ? Quel est celui de ces deux textes qui vous paraît le plus susceptible d'émouvoir et d'indigner ses lecteurs ? Justifiez votre réponse.

II. Vous traiterez ensuite un de ces sujets (16 points) :

1. Commentaire

Parlant des textes A (*Histoire d'un crime*) et B (« Souvenir de la nuit du 4 »), le poète Louis Aragon a affirmé : « *Je ne crois pas qu'il y ait de leçon de poésie plus valable que la comparaison de ce récit en prose et de ce poème. Il y a mille choses à dire de cette prose et de ces vers comparés.* »

Montrez les plus importantes de ces « choses », en comparant et commentant les lignes 22 à 46 du récit en prose et les vers 20 à 48 du poème.

2. Dissertation

Dans sa Lettre à Hetzel (texte C), Victor Hugo propose de « réveiller le peuple ». Les poètes, les écrivains, les artistes en général, vous paraissent-ils pouvoir, mieux que d'autres, remplir cette mission ?

Vous répondrez à cette question en un développement composé, prenant appui tout à la fois sur les textes qui vous sont proposés, ceux que vous avez étudiés en classe et vos lectures personnelles.

3. Invention

Vous choisirez un de ces deux sujets :

— En 1853, malgré les interdits et la censure, *Les Châtiments* sont diffusés clandestinement en France. Un journaliste du *Moniteur* écrit et publie un article dans lequel il attaque, critique et condamne le poème « Souvenir de la nuit du 4 ».

Rédigez cet article.

— En 1853, malgré les interdits et la censure, *Les Châtiments* sont diffusés clandestinement en France. Après avoir lu le poème « Souvenir de la nuit du 4 », un journaliste prend le risque d'écrire et de faire circuler un article dans lequel il salue le courage de Victor Hugo et rend hommage à son talent. Il est convaincu que le combat ainsi mené contre Napoléon III sera utile et aboutira.

Rédigez cet article.